COMMUNIQUE 17 avril 2020 FIBOIS LANDES DE GASCOGNE

CONTRIBUTION DE LA FILIERE BOIS DANS LA CRISE COVID-19:

« VOLONTARISME-RESPONSABILITE-CIVISME » ET « SOBRIETE CARBONE »

Tous les acteurs de la production, de la transformation et de la mise en œuvre des produits forestiers se sont réunis toutes les semaines depuis le début de la crise liée au Covid-19 mi-mars pour répondre aux enjeux de sécurité et de résilience de la Nation.

Pendant les deux semaines qui ont suivi les annonces du confinement, un certain nombre d'activités se sont arrêtées afin de prendre le temps de trouver des solutions pour mettre en sécurité les personnes ; d'autres ont pu continuer en adaptant leurs règles, notamment les activités en lien avec les industries agro-alimentaires et pharmaceutiques.

Fin mars, le Ministre de l'Agriculture M Didier Guillaume et la Préfète de Région Mme Fabienne Buccio ont adressé leur soutien à la filière bois en soulignant notamment *« sa contribution à la lutte contre la propagation du virus » et « son caractère indispensable à la continuité de la vie de la Nation ».*

Depuis début avril, beaucoup d'acteurs ont redémarré ou souhaitent le faire en ayant mis en place des procédures de mise en sécurité des personnes. L'interprofession Fibois Landes de Gascogne souligne le volontarisme, le sens des responsabilités et le civisme des acteurs de la filière à l'occasion de cette crise.

Néanmoins la filière ne pourra pas redémarrer sans une relance des chantiers du bâtiment. Une grande partie des activités forestières et industrielles de la filière (au minimum la moitié) est liée à la construction et à la distribution de matériaux. La reprise des chantiers du bâtiment et les activités de distribution vont conditionner le redémarrage des usines. **Il est donc indispensable que des solutions soient trouvées entre l'Etat, les Collectivités locales, les entreprises et les salariés pour la reprise des activités.**

La filière fonctionne en économie circulaire, les usines de papier/carton/chimie verte et palettes qui continuent à fonctionner pour fournir des produits essentiels dépendent, pour une partie de leurs approvisionnements, des autres activités de la filière, notamment en produits connexes et forestiers, elles risquent donc d'être rapidement perturbées si la situation perdure.

La filière attend aussi un soutien du gouvernement pour favoriser **le maintien et la relocalisation industrielle** et notamment l'utilisation de bois français dans les chantiers du bâtiment, la distribution et le packaging. **Fibois Landes de Gascogne prépare une proposition de plan de relance pour contribuer à « la Sobriété Carbone » et à « la Résilience de la Nation »** en permettant d'augmenter les ressources forestières et les produits bio-sourcés qui en sont issus en substitution des produits de l'économie ante-Covid 19.

L'interprofession se tient à votre disposition pour vous faire découvrir ces acteurs « de la deuxième ligne » qui se sont adaptés à cette situation exceptionnelle et qui préparent notre avenir.





FIBOIS LANDES DE GASCOGNE
31 avenue de la Poterie – 33170 Gradignan - Tel : 05.56.52.16.40
E-mail : direction@fibois-landesdegascogne.fr
SIRET : 851 079 160 00012

En annexe de ce communiqué figurent un descriptif des produits de la filière, de FIBOIS Landes de Gascogne et les courriers du Ministre de l'Agriculture et de la Préfète de Région Nouvelle-Aquitaine
Contacts : Bruno Lafon, Président, Stéphane Latour Directeur, Tel 0676253572

FIBOIS LANDES DE GASCOGNE
31 avenue de la Poterie – 33170 Gradignan - Tel : 05.56.52.16.40
E-mail : direction@fibois-landesdegascogne.fr
SIRET : 851 079 160 00012

Annexe Produits et services de la filière

Exemples de produits et services indispensables à la santé et aux besoins vitaux des populations.

En ce qui concerne la filière bois cela représente une multitude de produits , par exemple :

Les papiers d'hygiène et mouchoirs, pour masques, pour les notices de médicaments,

Les emballages cartons et les palettes qui servent pour le conditionnement et le transport des produits pharmaceutiques et agro-alimentaires,

Les produits de la chimie verte qui ont une multitude d'usages dans les secteurs du sanitaire et du food-pharma.,

Les produits de construction en particulier pour les réparations urgentes et les habitats modulaires,

La production d'énergie,

Les activités d'exploitation forestière et d'entretien et de surveillance des forêts qui permettent l'approvisionnement des usines et des scieries et préviennent les autres types de sinistres comme les incendies.

La filière est basée sur un cycle végétal et les plantations de printemps ne peuvent pas être décalées, elles sont indispensables au reboisement des forêts déjà fortement touchées par les tempêtes et essentielles pour relever le défi climatique de demain en captant le CO2.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Secrétariat général pour les affaires régionales

Affaire suivie par : Annie RAMES
Tél. : 05 56 90 65 65
Mel : annie.rames@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

Bordeaux, le 27 MARS 2020

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises
De la filière forêt bois de Nouvelle-Aquitaine

L'activité de vos entreprises relève de celles qui sont indispensables à la continuité de la vie de la Nation au sens de l'article 1er de l'arrêté du ministre de la santé du 13 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid19,

Malgré les restrictions actuelles, essentielles à la lutte contre la pandémie Covid-19 décidées par le Président de la République, il est donc essentiel de continuer votre activité de production qui s'inscrit dans une chaîne stratégique, notamment pour les secteurs pharmaceutiques et alimentaires.

Cette continuité, qui répond à un enjeu majeur pour notre pays, doit naturellement se faire dans le respect au sein de votre entreprise des mesures d'hygiène et de distanciation sociale propre à ralentir la propagation du virus et à protéger vos salariés.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de vos salariés pour contribuer au réapprovisionnement des produits indispensables à la vie de nos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Préfète de région,

F. Buccio

Fabienne BUCCIO

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre

Paris, le 27 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

« Nous sommes en guerre ». Ces paroles prononcées par le Président de la République auront marqué les esprits.

La propagation mondiale du Covid 19 place la France dans une situation inédite. Nous sommes face à un double défi, sanitaire et économique. Nous le savons, la France a les atouts nécessaires pour surmonter ce défi. Elle dispose d'infrastructures de qualité, s'appuie sur une puissance publique d'un grand professionnalisme, et peut compter sur ses forces vives économiques.

Comme le montre cette situation sans précédent, la filière forêt-bois (graine, sylviculture, travaux sylvicoles et forestiers, exploitation et transformation) fait partie intégrante de la chaîne logistique alimentaire et industrielle (emballages, palettes), et est à ce titre un maillon important pour assurer la continuité de la vie économique de notre pays. Elle fournit également des articles indispensables à la santé publique et contribue à la lutte contre de la propagation du virus (papiers d'hygiène et spéciaux).

Dans le grand quart Nord Est, les propriétaires font face à une crise sanitaire sans précédent, je veux parler de la crise des scolytes qui sévit, avec un début de printemps malheureusement favorable à son extension ; nous devons redoubler d'ardeur dans la lutte engagée.

Je sais que les entreprises de la filière entendent continuer à participer à l'effort de la Nation tout en étant exemplaires sur les mesures sanitaires de protection des salariés et de lutte contre l'épidémie.

Marchands grainiers et pépiniéristes, propriétaires, communes, entrepreneurs de travaux forestiers et sylvicoles, transporteurs, coopératives, Office National des Forêts, experts, exploitants, scieurs, panneautiers et papetiers, c'est vous, qui par votre travail, quelles que soient vos activités et votre place, contribuez à rendre la société française résiliente face à cette crise, tout en permettant de veiller à la santé de notre forêt et d'assurer son avenir.

C'est pourquoi je tenais à vous adresser ce message d'encouragement et de reconnaissance en mon nom personnel et au nom du Gouvernement de la France.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, de tout mon soutien et recevez mes plus sincères remerciements.

Bien Cordialement à Tous,

Didier Guillaume

Didier GUILLAUME

Annexe : présentation de l'interprofession Fibois Landes de Gascogne

L'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne a pour vocation de regrouper largement les acteurs de la filière bois des territoires du Massif des Landes de Gascogne, et d'être référente pour les questions concernant le pin maritime

Fibois Landes de Gascogne promeut la gestion forestière ainsi que le bois auprès du grand public, des professionnels et des élus. Elle rassemble les acteurs de la filière autour d'un programme d'actions pour le développement des activités et des emplois du territoire.

L'objectif de l'interprofession est d'améliorer la compétitivité de la filière bois du territoire du Massif des Landes de Gascogne et ainsi de lui permettre de jouer son plein rôle en matière de créations et maintiens d'emplois locaux non délocalisables, de lutte contre le changement climatique, de créations de richesses sur le territoire : biodiversité, dynamisme économique et impact positif sur la balance commerciale, économie circulaire, activités touristiques, etc.

Fibois LdG est composée de 3 collèges : producteurs, transformateurs (mobilisateurs BO, BI/BE), utilisateurs et aval. Ses organisations fondatrices sont les fédérations suivantes représentant leurs nombreux adhérents :

- producteurs : Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, Union des coopératives forestières françaises, Union des syndicats de sylviculteurs d'Aquitaine, Union Régionale des Collectivités forestières, Office National des forêts, Syndicat national des pépiniéristes Forestiers ;
- transformateurs : Association ETF Nouvelle-Aquitaine, Fédération des industries du bois Nouvelle-Aquitaine section Bois d'œuvre, et sections Bois d'Industrie-Energie ;
- utilisateurs et aval : Fédération Française du Bâtiment Nouvelle-Aquitaine, CAPEB Nouvelle-Aquitaine, Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine.

<u>Le Massif des Landes de Gascogne en quelques chiffres :</u>

- une forêt de pin maritime indigène étendue par l'Homme il y a près de 250 ans après fixation des dunes et assainissement des marais sur des sols pauvres et acides (podzols)
- 1 million d'ha avec 80% de résineux, 20% de feuillus; majoritairement privés avec des forêts communales et domaniales notamment sur le littoral
- 250 millions d'arbres replantés par les sylviculteurs après la tempête Klaus, en moyenne 20 à 30 millions par an ;
- Une importante biodiversité forestière et des espaces naturels préservés ;
- 42 000 km de pistes forestières et un important système de protection des forêts contre les incendies (DFCI) rendu notamment possible grâce aux propriétaires forestiers cotisants ;
- 6 millions de m3 de bois récoltés par an (60% de la récolte de la Nouvelle-Aquitaine et près de 20% de la récolte nationale)
- plus de 70% de la récolte est certifiée PEFC (gestion durable);
- 259 millions d'euros d'excédent commercial et près de 30 000 emplois ;
- des savoirs faire couvrant tous les secteurs et la première filière de transformation à l'échelle nationale : plantation , exploitation forestière, gestion forestière / Production de caisses, palettes, emballages industriels, caisses à vin, coffrages, parquets, parements, moulures, décorations, ameublement, agencement, charpentes, ossatures, CLT, clins et bardages, mobiliers urbains, menuiseries industrielles, terrasses, aménagements, constructions, panneaux de contreplaqués, panneaux de process, papiers-cartons, chimie verte, cosmétique, pharmacie / Des centres de recherche majeurs et un campus d'excellence des métiers et des qualifications ;